

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Le cours des fonds publics français depuis 1878

Journal de la société statistique de Paris, tome 25 (1884), p. 68-71

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__68_0

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE COURS DES FONDS PUBLICS FRANÇAIS DEPUIS 1878.

Dans un de ces articles lumineux comme il sait les faire (1), M. Paul Leroy-Beaulieu a entrepris de faire connaître les causes de la dépréciation de nos principales valeurs mobilières pendant les six dernières années. Les cours que notre éminent collègue a enregistrés sont ceux du 24 décembre de chacune des années 1878, 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883.

C'est là un document précieux que nous prenons la liberté de lui emprunter pour en faire l'objet d'un travail purement statistique dont nous espérons tirer quelques conclusions pratiques de nature à intéresser nos lecteurs.

Voici d'abord quel a été, pour ces six années, le mouvement de nos fonds d'État.

Les cours marqués sont, comme nous l'avons déjà indiqué, ceux du 24 décembre de chacune de ces six années, au comptant.

Fonds d'État. — Cours au 24 décembre.

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.
Rente 3 p. 100	76.40	81.40	84.75	84.25	79.55	75.60
— 4 ¹ / ₂ p. 100 (ancien). . .	107.50	112.50	115.50	113.00	108.75	105.25
— 5 p. 100	112.90	115.05	119.20	114.15	115.10	»
— 3 p. 100 (amortissable). .	79.95	83.80	87.25	85.30	81.00	78.00

On se rendra mieux compte du mouvement de ces valeurs en rapportant les cours des années successives à ceux de 1878, représentés par 100.0.

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	Baisse totale p. 100.
Rente 3 p. 100	100.0	106.5	110.9	110.3	104.1	98.9	—1.1
— 4 ¹ / ₂ p. 100 (ancien). . .	100.0	104.6	107.4	105.1	101.2	97.8	—2.2
— 5 p. 100	100.0	102.0	105.6	101.1	101.9	»	»
— 3 p. 100 (amortissable) .	100.0	104.8	109.1	106.7	101.3	97.5	—2.5

Si nous passons aux obligations de la ville de Paris, nous trouvons, à la même date, et pour les mêmes années, les cours ci-après :

Obligations de la ville de Paris. — Cours au 24 décembre.

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.
Oblig. Seine.	243	241.50	236	235	240	242
(1855-1860)	519	512	506	503	506.50	501.50
Oblig. Paris. { 1865	529	529.50	519	512	516	506
{ 1869	414	407	408	397	402.50	404.50
{ 1871	405.75	403	400	397	398	394.50
{ 1875	515	514.75	510	508	511	505
{ 1876	513	513.50	511	506	509	504

(1) Voir l'*Économiste français* du 29 décembre 1883.

De 1878 à 1883, tous les cours ont baissé, mais comment et dans quelle proportion ? C'est ce dont on pourra juger par le tableau proportionnel suivant :

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	
Oblig. Seine.	100.0	99.4	97.1	96.7	98.8	99.6	—0.4
(1855-1860)	100.0	98.7	97.5	96.9	97.6	96.6	—3.4
Oblig. 1865	100.0	100.1	98.1	96.8	97.5	95.7	—4.3
Oblig. 1869	100.0	98.3	98.5	95.9	97.2	97.7	—2.3
Paris. 1871	100.0	98.9	98.1	97.4	97.6	96.7	—3.3
1875	100.0	99.9	99.0	98.7	99.2	98.1	—1.9
1876	100.0	100.1	99.6	98.7	99.2	98.2	—1.8

Faisons le même travail pour le Crédit foncier :

Obligations du Crédit foncier de France (24 décembre).

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	
Oblig. 1852 (anc. 3 p. 100) . .	520	540	550	545	530	547.60	
— 1852 (anc. 4 p. 100) . .	508	507	515	505	503	502.50	
— 1863 (4 p. 100)	505	506	517	504	503	497.50	
Communales 1860	458	475	462	448	430	441.25	
— 1875	508.50	515	517	510	507	505	
Foncières 1877	377	371	358.50	352	342.50	340.25	

En ramenant respectivement ces cours à ceux de 1878, on obtient les rapports suivants :

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	
Oblig. 1852 (anc. 3 p. 100) . .	100.0	103.8	105.8	104.8	101.9	105.3	+5.3
— 1852 (anc. 4 p. 100) . .	100.0	99.8	101.3	99.4	99.6	98.9	—1.1
— 1863 (4 p. 100)	100.0	100.2	100.3	99.8	99.6	98.5	—1.5
Communales 1860	100.0	100.4	100.9	97.8	93.9	96.4	—3.6
— 1875	100.0	101.3	101.7	100.3	99.7	99.3	—0.7
Foncières 1877	100.0	98.4	95.1	92.1	90.9	90.8	—9.2

Il nous reste à examiner les obligations ainsi que les actions des grandes compagnies de chemins de fer et, pour commencer, voici le tableau du cours des obligations au 24 décembre de chaque année.

Obligations de chemins de fer (24 décembre).

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	
Est	355.75	378.25	387	376	363	349	
Lyon.	385	387.75	394	385	373	361.50	
Midi.	364.50	385.50	393.50	387.50	367.25	361.25	
Nord.	372.50	395	398	394.50	372	366.25	
Orléans	369	389.50	394.50	388.25	375	362.50	
Ouest	364.50	388	394	385	369.60	362.50	

Tableau proportionnel.

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	
Est	100.0	106.3	108.8	105.7	102.0	98.1	—1.9
Lyon.	100.0	100.7	102.3	100.0	97.0	93.9	—6.1
Midi.	100.0	104.3	107.9	106.3	100.7	99.1	—0.9
Nord.	100.0	105.8	106.6	105.6	99.6	98.1	—1.9
Orléans	100.0	105.6	106.9	105.2	101.6	98.2	—1.8
Ouest	100.0	106.5	108.1	105.6	101.4	99.5	—0.5

Actions de chemins de fer (24 décembre).

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.
Est	672.50	707.50	752.50	775	720	720
Lyon. . . .	1,080	1,140	1,485	1,740	1,575	1,237.50
Midi. . . .	855	875	1,120	1,340	1,180	1,125
Nord. . . .	1,392.50	1,492.50	1,725	2,240	1,910	1,740
Orléans . .	1,163.75	1,128.75	1,292.50	1,320	1,260	1,257.50
Ouest . . .	752.50	765	830	830	776.25	783

Nombres proportionnels.

Est	100.0	105.2	111.9	115.3	107.1	107.1	+ 7.1
Lyon. . . .	100.0	105.6	109.2	161.1	145.8	114.6	+ 14.6
Midi. . . .	100.0	101.2	131.0	156.7	138.0	131.6	+ 31.6
Nord. . . .	100.0	107.2	123.9	160.9	137.1	125.0	+ 25.0
Orléans . .	100.0	99.2	111.1	113.4	108.3	108.1	+ 8.1
Ouest . . .	100.0	101.7	110.3	110.3	103.2	104.0	+ 4.0

Les tableaux proportionnels que nous avons établis sur les diverses valeurs rapportées au cours de l'année 1878, doivent appeler plus spécialement notre attention.

Si l'on considère les fonds d'État, on remarque que la hausse maximum s'est produite en 1880; la baisse, presque insensible en 1881, s'est accentuée en 1882, bien connue par le *krach* qui a porté sur toutes les valeurs mobilières, et a pris en 1883 des proportions redoutables.

En résumé, ces fonds ont baissé en 6 ans, de 2.5 (3 p. 100 amortissable) à 1.1 p. 100 (3 p. 100). En définitive, c'est le 3 p. 100, qui est le mieux classé et qui s'est le mieux soutenu.

Le même mouvement n'a pas eu lieu pour les obligations de la ville de Paris; le cours maximum, au lieu de se porter comme pour les fonds d'État en 1880, s'est produit en 1878 et 1879, et la baisse s'est continuée progressivement jusqu'en 1883, sans qu'on puisse dire que le *krach* ait eu sur ce mouvement une action bien déterminée.

En ce qui concerne les obligations du Crédit foncier, nous retrouvons partout, sauf pour les obligations foncières de 1877, qui ont baissé régulièrement depuis l'origine, le maximum de 1880. Pour quelques-unes de ces obligations, la plus forte baisse se produit en 1882, pour d'autres, en 1880. En définitive, il y a baisse pour chacune d'elles, et cette baisse est surtout sensible pour les obligations de 1852 (3 p. 100) et pour les foncières de 1877.

Les obligations de chemins de fer ont suivi à peu près exactement le mouvement des rentes, — le cours maximum ayant été atteint en 1880, et la baisse, sur laquelle le *krach* a eu une action marquée, se continue en 1883. — Sauf pour le Lyon, où la baisse totale a été 6.1 p. 100, la baisse des obligations a été moindre que celle des rentes.

Les actions de chemins de fer, au contraire, n'ont cessé de voir croître les cours; le maximum, au lieu de se porter en 1880, s'est produit en 1881; le *krach* les a éprouvées, comme toutes les autres valeurs, mais en définitive les résultats actuels sont très supérieurs aux taux de l'année 1878.

Nous avons pensé qu'un tableau synoptique, portant sur l'ensemble de ces divers genres de valeurs, abstraction faite des variations particulières éprouvées par chacune d'elles, pourrait indiquer, plus clairement encore, les différences qui les séparent. — Voici ce tableau :

Taux proportionnel p. 100 des cours des principales actions.

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.
Fonds d'État	100.0	104.5	108.2	105.8	102.1	98.1
Obligations de la ville de Paris.	100.0	99.3	98.0	97.3	98.2	97.5
Crédit foncier.	100.0	100.6	100.8	99.0	97.5	98.2
Obligations de chemins de fer .	100.0	104.9	106.8	104.7	100.4	97.8
Actions de chemins de fer. . .	100.0	103.3	117.9	136.3	123.3	115.0

On déduit de ce tableau que, dans l'espace des 6 dernières années :

Les obligations de la ville de Paris ont diminué de	2.5 p. 100.
Les obligations de chemins de fer de.	2.2 —
Les rentes de	1.9 —
Le Crédit foncier de.	1 —
Seules, les actions de chemins de fer ont augmenté en moyenne de	15 —

La dépréciation maxima, mesurée par la différence des cours extrêmes, a été pour la même période (1) :

Pour les actions de chemin de fer de.	21.3	ou de	15.7 p. 100.
Pour les rentes de	10.1	—	9.3 —
Pour les obligations de chemins de fer	9.0	—	8.4 —
Pour le Crédit foncier de.	3.3	—	3.3 —
Enfin, pour les obligations de la ville de Paris .	3.7	—	3.7 —

D'où il résulte que les fluctuations les plus considérables ont porté en première ligne sur les actions des chemins de fer, en seconde ligne sur les rentes et les obligations de chemins de fer. Ces fluctuations ont été relativement faibles pour les obligations du Crédit foncier et de la ville de Paris. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car ces obligations étant des valeurs à lots, on préfère les conserver en portefeuille et ne pas les livrer à la spéculation.

En résumé, la situation des valeurs mobilières françaises est loin d'être satisfaisante. Dans un second article, nous étudierons, par le même procédé, les variations, à la même date et pour les mêmes années, des cours des principales institutions de crédit dont les actions sont cotées en France, ainsi que les fonds d'État et les chemins de fer étrangers.

T. LOUA.

(1) Il est certain que ces mouvements seraient plus étendus encore, si, au lieu de mesurer les différences des cours maximum et minimum au 24 décembre, cette différence avait porté sur les maxima et minima réels qui ont effectivement eu lieu, à une autre date, dans chacune des années considérées, mais une pareille recherche nous eût entraîné trop loin.